

LIJA

LYCÉE INTERNATIONAL
JEANNE D'ARC



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LIJA

LYCÉE INTERNATIONAL
JEANNE D'ARC



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

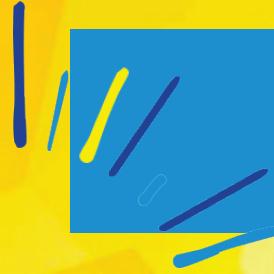
21 ET 22 SEPTEMBRE 2024 SUR LES THÈMES : "PATRIMOINE DES ITINÉRAIRES, DES RÉSEAUX ET DES CONNEXIONS" ET "PATRIMOINE MARITIME"



L'abri anti-aérien du Lycée International Jeanne d'ARC

Un patrimoine de l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale à sauvegarder



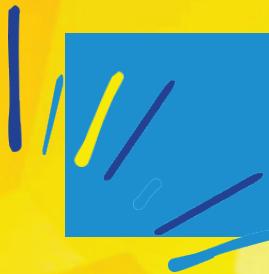


Une histoire commune

Histoire de l'abri anti-aérien

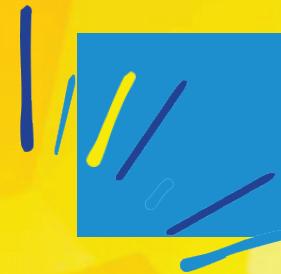


Histoire de la réussite
du Lycée Jeanne d'ARC
et de l'éducation des filles
au début du 20^{ième} siècle



6 points clés

- 2 dates : 1900 – 1935
- Une femme engagée
- La réussite de l'éducation des filles
- L'évolution d'un bâtiment
- Un masque à gaz géant
- La vie des élèves pendant la guerre



Une évolution



Façade en
1903



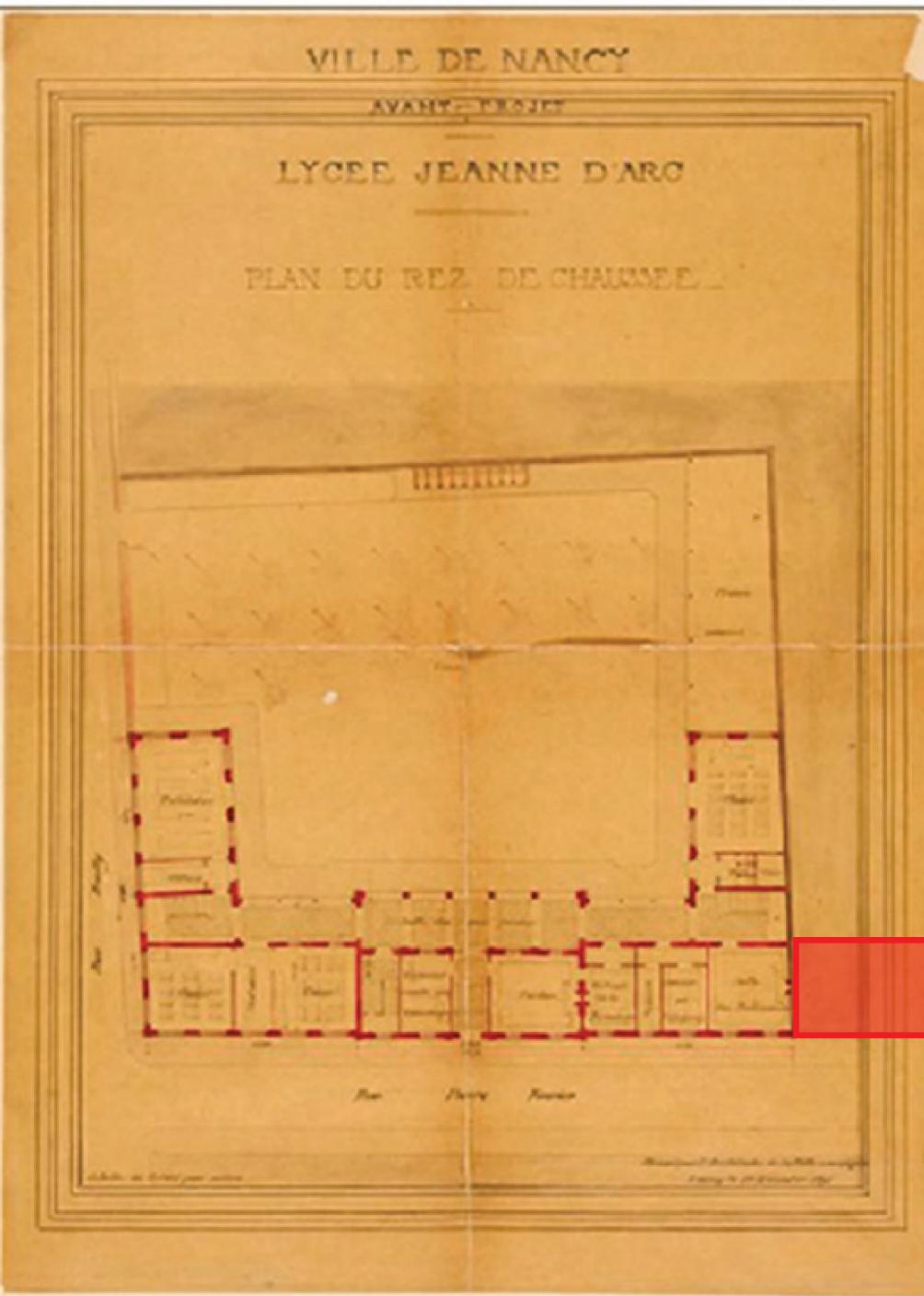


Une différence ?



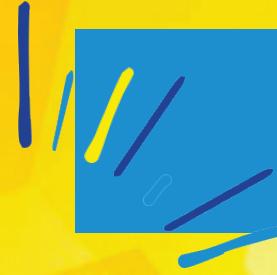


1900



1935





Création du Lycée de filles



1880 : Lois de Camille SEE sur l'éducation des filles

20 ans

1900 : ouverture du Lycée Jeanne d'ARC

Le lycée Jeanne d'Arc

Le conseil municipal de Nancy, dont une vingtaine de membres, au moins, seront impitoyablement blackboulés dimanche prochain, vient de faire apposer cette semaine le nom de Jeanne d'Arc, notre glorieuse héroïne lorraine, sur la façade du lycée de filles de Nancy, cette institution si impopulaire dans tout notre département, œuvre néfaste du fameux professeur Le Monnier, qui voulait détruire, il y a six ou sept ans, l'Ecole professionnelle de l'Est.

Le conseil municipal a commis là une infamie qui, heureusement, sera réparée dans quelques jours. Jeanne d'Arc n'a absolument rien de commun avec les pimbèches et les petites dindes déclassées qu'on voudrait éléver dans cet établissement inutile et dangereux pour la République, aussi inutile et plus dangereux que les instituts populaires et toutes leurs ramifications.

Le Nouvelliste de l'Est, 06/05/1900.



Ceux que, déjà, la question du lycée de jeunes filles, à Nancy, a passablement agacés, n'y trouveront même pas un semblant de satisfaction dans le spectacle du bâtiment que l'on va édifier, à l'angle des rues Pierre Fourier et Bailly. Sur cet emplacement magnifique, encore que très peu central, à l'angle de la place d'Alliance avec son architecture si monumentale, s'élèvera une haute construction en pierre et briques, à l'aspect si banal, [...]. C'est le type uniforme entre celui d'une caserne ou celui d'une fabrique ; avec cette infériorité de plus, sur eux, qu'il est appliquée à l'extérieur avec un luxe de pierre de taille fort coûteux et à l'intérieur avec une pauvreté mesquine.

L'immeuble et la construction dans l'Est, 14/08/1898

Y a-t-il pour Nancy un avantage quelconque à créer un établissement semblable ? Non, assurément non, et la démonstration est faite.

Il est évident que la population nancéienne seule est insuffisante pour alimenter un lycée de filles ; grâce à Dieu les parents lorrains ont assez de jugement pour vouloir des *filles instruites et bonnes ménagères et non des sauvages*.

Donc le Lycée sans internat serait une fondation morte ; on verrait bientôt se produire un rapport bien documenté démontrant la nécessité de créer l'internat, seul susceptible de donner des ressources financières et autres à l'établissement.

Je me résume donc par ces mots :

— Je ne suis pas l'adversaire du lycée de filles ;

— Je ne crois pas à son utilité présente ;

— Le lycée de filles sera une concurrence fâcheuse à l'Ecole supérieure de filles qui rend de réels services ;

— Créons plutôt une Ecole professionnelle d'éducation, où nos filles apprendront, en payant, à tenir leur ménage et à gagner leur vie au besoin.

Ce lycée sera une charge budgétaire que les jongleurs de chiffres dissimulent avec autant d'art que possible, mais on ne saurait s'y tromper ;

Nos élus nous ont promis des économies, pas de charges nouvelles, dégrégévement si possible ; nous avons le droit de compter sur leur parole ;

L'immeuble et la construction dans l'Est, 21/11/1897

Le lycée Jeanne d'Arc

Le conseil municipal de Nancy, dont une vingtaine de membres, au moins, seront impitoyablement blackboulés dimanche prochain, vient de faire apposer cette semaine le nom de Jeanne d'Arc, notre glorieuse héroïne lorraine, sur la façade du lycée de filles de Nancy, cette institution si impopulaire dans tout notre département, œuvre néfaste du fameux professeur Le Monnier, qui voulait détruire, il y a six ou sept ans, l'Ecole professionnelle de l'Est.

Le conseil municipal a commis là une infamie qui, heureusement, sera réparée dans quelques jours. Jeanne d'Arc n'a absolument rien de commun avec les pimbêches et les petites dindes déclassées qu'on voudrait éléver dans cet établissement inutile et dangereux pour la République, aussi inutile et plus dangereux que les instituts populaires et toutes leurs ramifications.

Le Nouvelliste de l'Est, 06/05/1900.

Mais une entreprise au sujet de laquelle nous faisons toutes nos réserves, c'est la construction d'un lycée de jeunes filles à Nancy, où le besoin, autre que politique et universitaire, ne se fait absolument pas sentir. La commission, du reste, qui a été unanime pour les autres grands travaux, s'est divisée sur l'opportunité de celui-ci ; il n'a rien moins fallu qu'un long et filandreux rapport d'un fonctionnaire de l'Instruction publique, conseiller municipal et même adjoint, pour entraîner une majorité hésitante dans le sain de la commission.

Ce rapport de M. Le Monnier est une apologie dithyrambique de l'instruction secondaire des jeunes filles, dont les théories, discutables en général, le sont en particulier à Nancy, où l'instruction publique et privée des femmes est plus que suffisamment distribuée et aussi assez poussée. Même au point de vue municipal, la ville n'a-t-elle pas fait largement son devoir en ne négligeant rien pour son Ecole Supérieure des filles, qui, à part le nom, nous paraît être un véritable lycée avec tous les avantages que prône M. Le Monnier.

L'immeuble et la construction dans l'Est, 19/03/1893

IV. — INSTRUCTION RELIGIEUSE

Le lycée a pour règle inviolable le respect absolu des croyances. C'est aux familles que revient le soin de l'instruction religieuse. Toutefois, pour permettre aux enfants catholiques qui se préparent à la première communion de suivre aux mêmes heures le catéchisme paroissial, celles dont les parents en font expressément la demande sont conduites par une maîtresse-surveillante à la cathédrale.

1894 : affaire
DREYFUS

1898 : ZOLA :
J'accuse

Extrait du livret de présentation du Lycée Jeanne d'Arc.
Lycée Jeanne d'Arc, Lucie Ravaire. 1903



Ordre primaire

Ordre secondaire

Baccalauréat pour les garçons
Baccalauréat pour les filles



Fondatrice et Directrice du Lycée Jeanne d'ARC
de 1900 à 1927

Préparation du Baccalauréat des
garçons par les filles au Lycée

1914 : le Lycée devient une
ambulance



La guerre 14-18



PLAN donnant les points de chute : 1^e par pièce à longue portée de 380 • 2^e par pièce de 130 •



PLAN donnant les points de chute : 1^o par Zeppelins • 2^o par avions •



République Française
VILLE DE NANCY

CONSTRUCTION D'ABRIS

pour la population

VISITE DES CAVES ET SOUS-SOLS EXÉCUTION DES TRAVAUX

LE MAIRE DE LA VILLE DE NANCY,

Vu l'article 97, § 6, de la loi du 5 avril 1884 ;

Vu l'arrêté de M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle, en date du 3 novembre 1917 ;

Attendu qu'en raison des bombardements aériens subis par l'agglomération nancéienne, il importe de construire des abris pour la population ;

Que l'utilisation des caves ou sous-sols, tels qu'ils se comportent ou après exécution de tous travaux reconnus nécessaires, est envisagée ;

Que pour faciliter la préparation des projets, puis l'exécution des travaux, il convient de procéder à la visite des caves d'un certain nombre d'immeubles ;

ARRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — Tout propriétaire d'immeubles situés sur le territoire de Nancy, ou à défaut son représentant, est tenu de laisser pénétrer dans les caves ou sous-sols des dits immeubles :

1^e Les agents du service municipal des travaux ;

2^e Les entrepreneurs, surveillants et ouvriers auxquels seront confiés les travaux projetés.

ARTICLE 2. — Tout propriétaire absent de Nancy, et non représenté dans cette Ville, recevra notification de se conformer à l'article qui précède. Faute par lui de répondre au Maire dans la huitaine qui suivra la date de cette notification, il sera considéré comme refusant d'obtempérer aux prescriptions du présent arrêté.

ARTICLE 3. — Procès-verbal sera dressé contre tout propriétaire qui ne consentira pas à la visite des caves ou sous-sols de ses immeubles, ou s'opposera à l'exécution des travaux.

Il sera procédé ensuite, par toutes voies de droit, à l'ouverture des accès des dits sous-sols ou caves ainsi qu'à l'exécution des travaux.

ARTICLE 4. — Les agents du Service municipal des travaux, préposés à la visite des caves ou sous-sols, ainsi que les entrepreneurs, surveillants et ouvriers chargés de l'exécution des travaux, seront munis d'une carte spéciale d'identité délivrée par le Maire.

ARTICLE 5. — M. le Directeur du Service municipal des travaux et M. le Commissaire central de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Nancy, le 25 Novembre 1917.



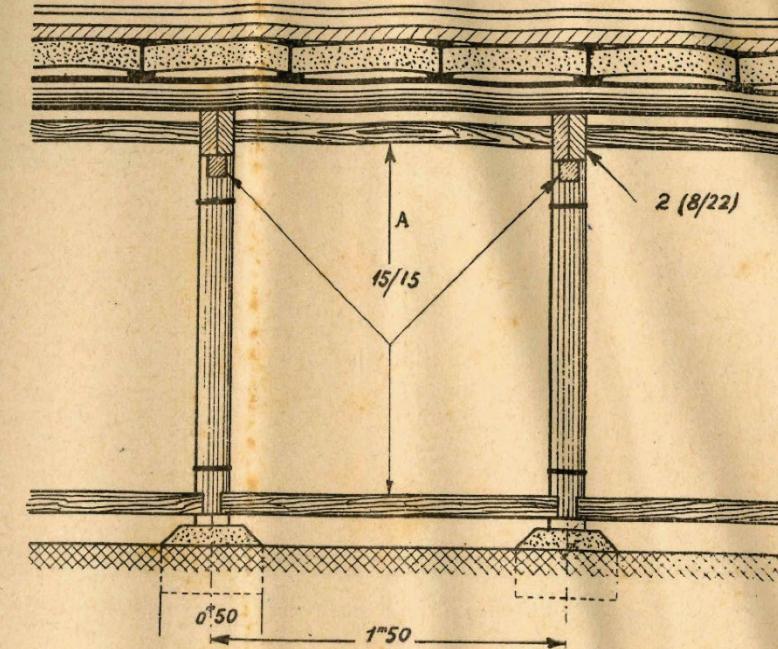
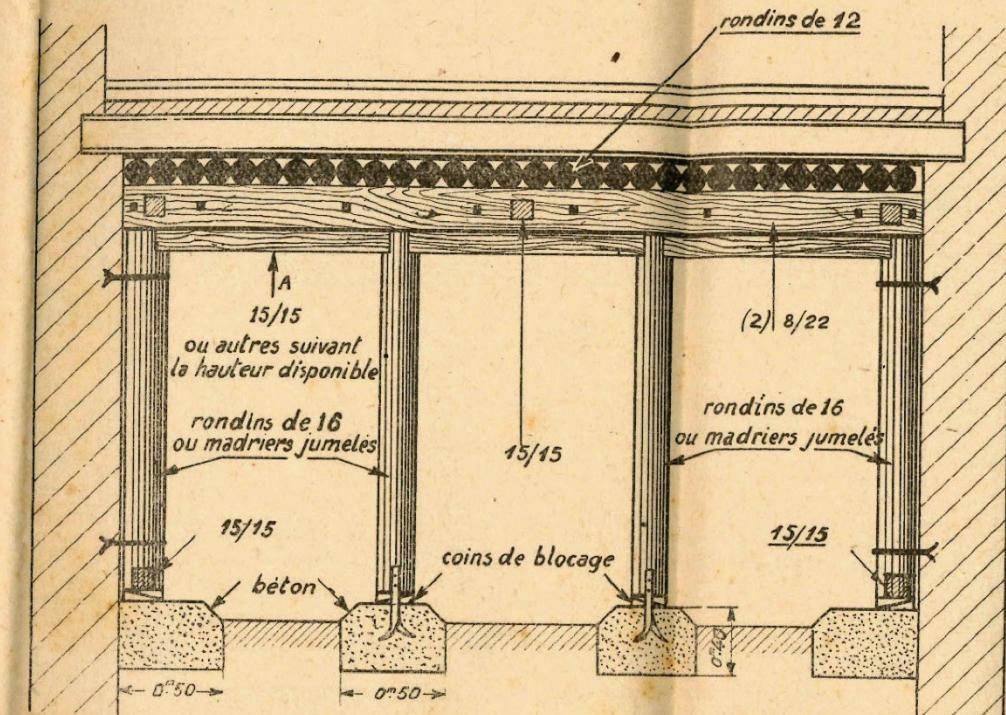
Le Maire,
G. SIMON.

Nancy. — Imprimerie CREPIN-LEBLOND, 21, rue Saint-Dizier. Téléphone 7-84. 7792



PROTOTYPE D'ÉTAIEMENT DE CAVE.

EMPLOI DU BOIS.



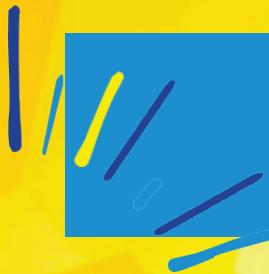
Un
anachronisme





1935





6 points clés

Prévu pour 200 élèves,
le Lycée devient trop petit
face à son succès

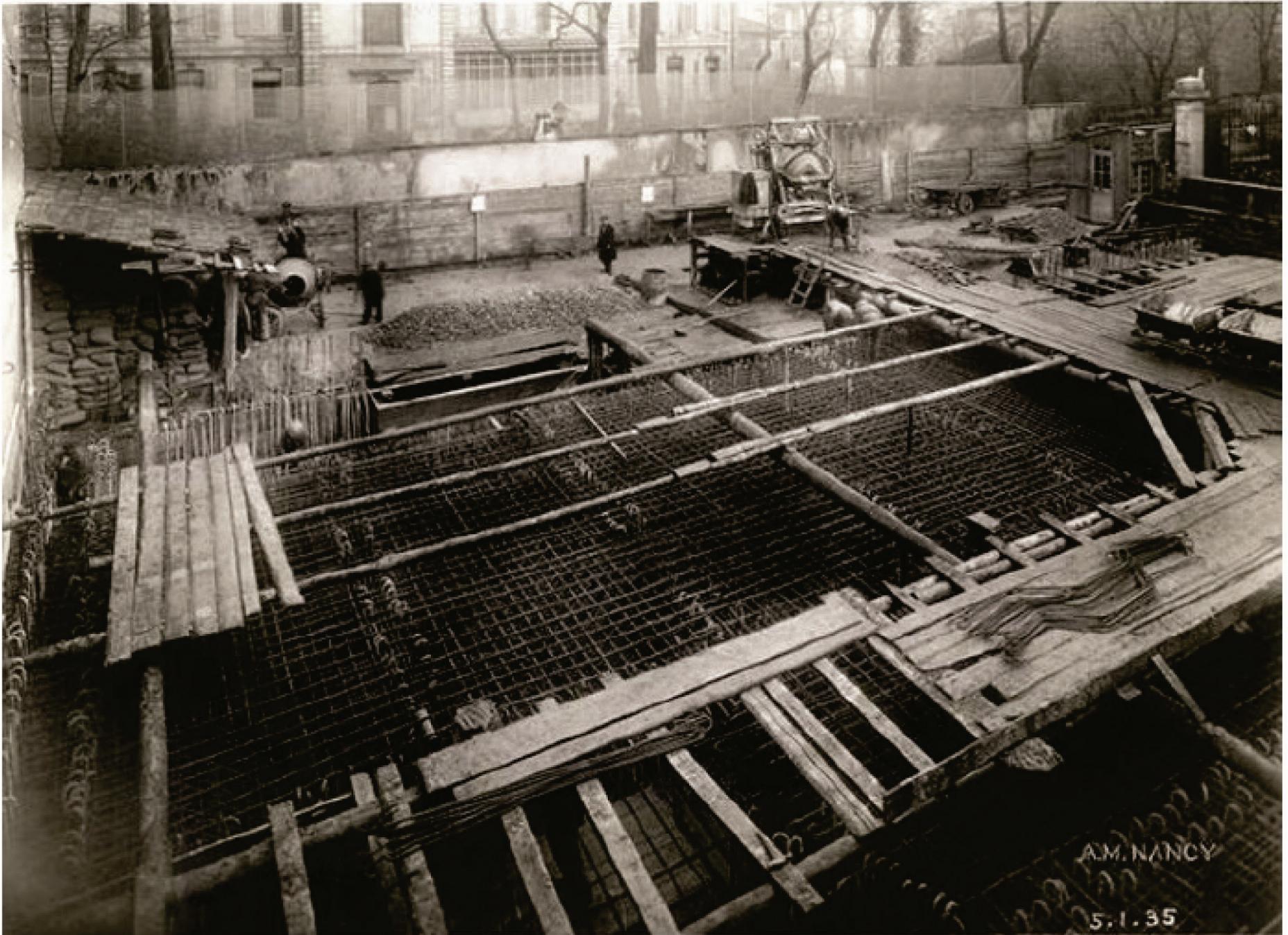




A.M. NANCY









A.M. NANCY

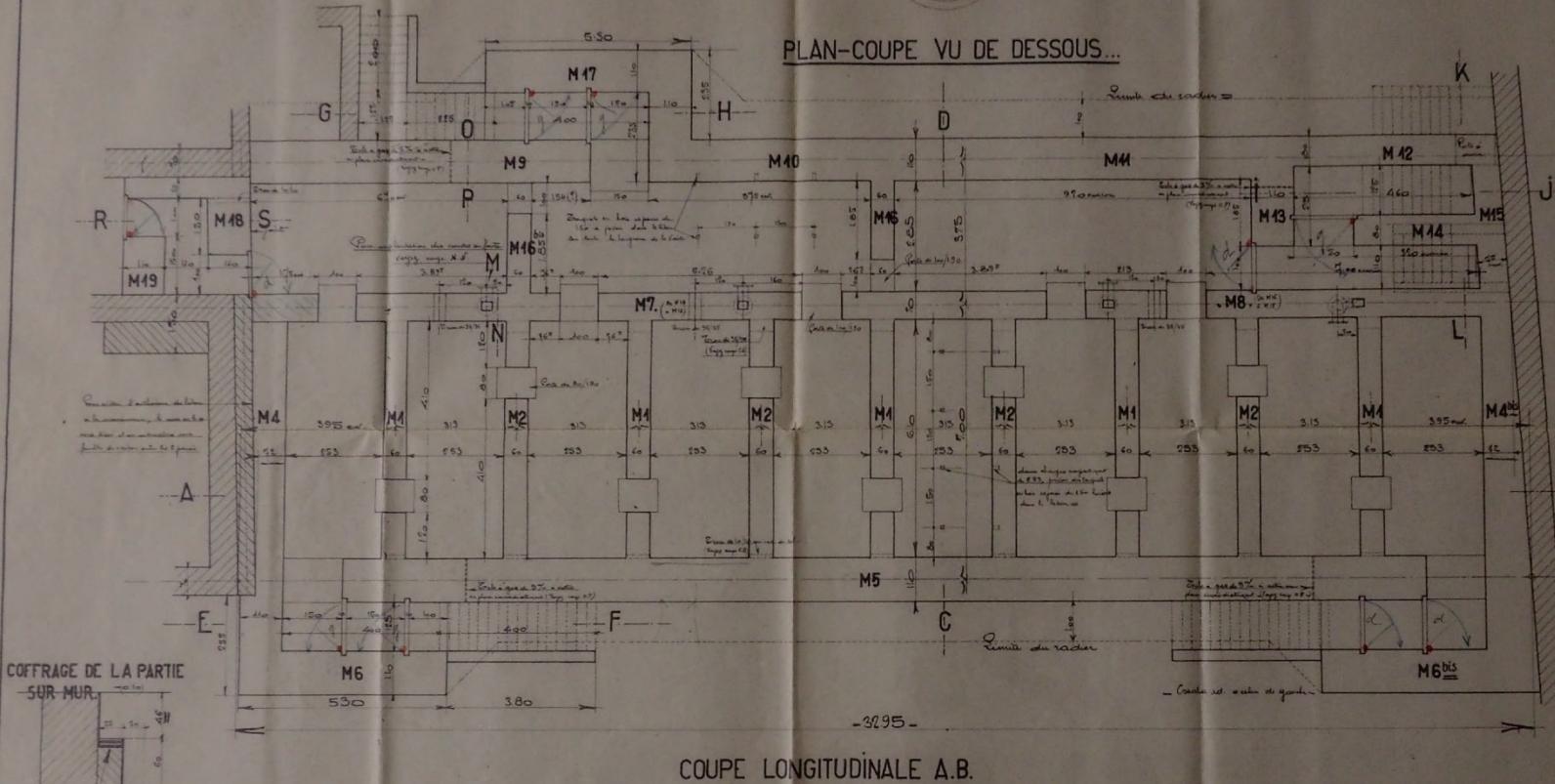
646... AGRANDISSEMENT DU LYCEE JEANNE D'ARC...

EX 1bis (CE PLAN ANNULE LE PLAN EX 1) - Courant 30 octobre 1934

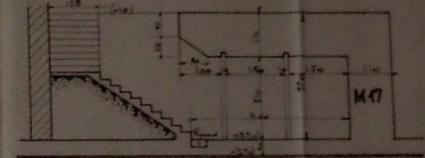
COFFRAGE DE L'ABRI...

Clématre
Gautier Léon
Salle Sout
Quinette Paul

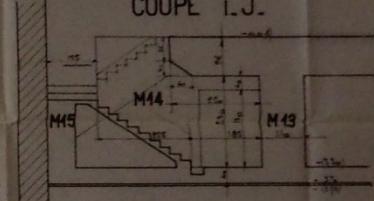
PLAN-COUPE VU DE DESSOUS...



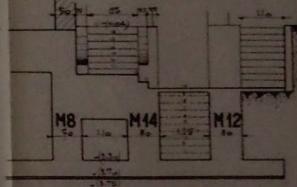
COUPE G.H



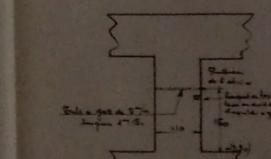
COUPE I.J.



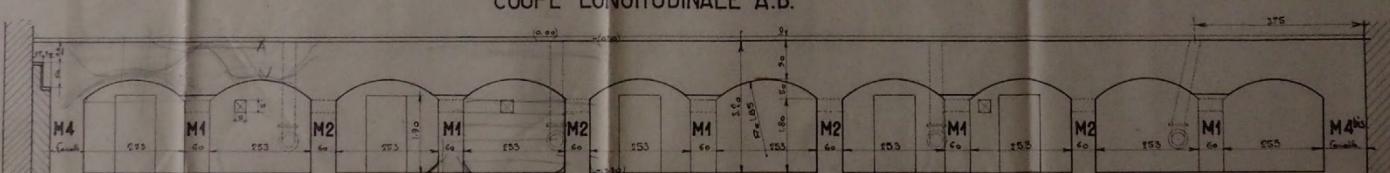
COUPE K.L.



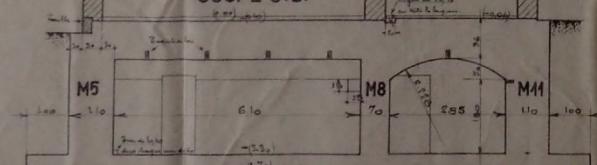
COUPE O.P.



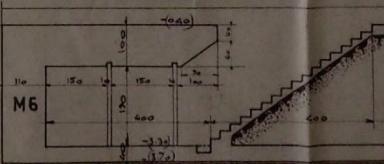
COUPE LONGITUDINALE A.B.



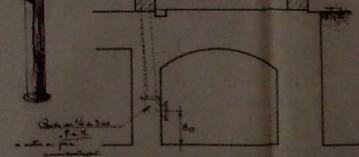
COUPE C.D.



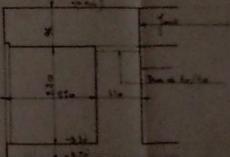
COUPE E.F.



COUPE M.N.



COUPE R.S.

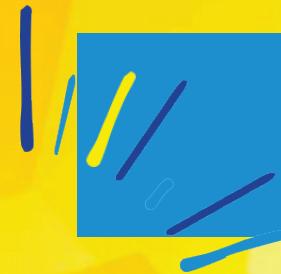




**Une mise en système
probable avec le poste de
secours de la Mairie et la
Préfecture**

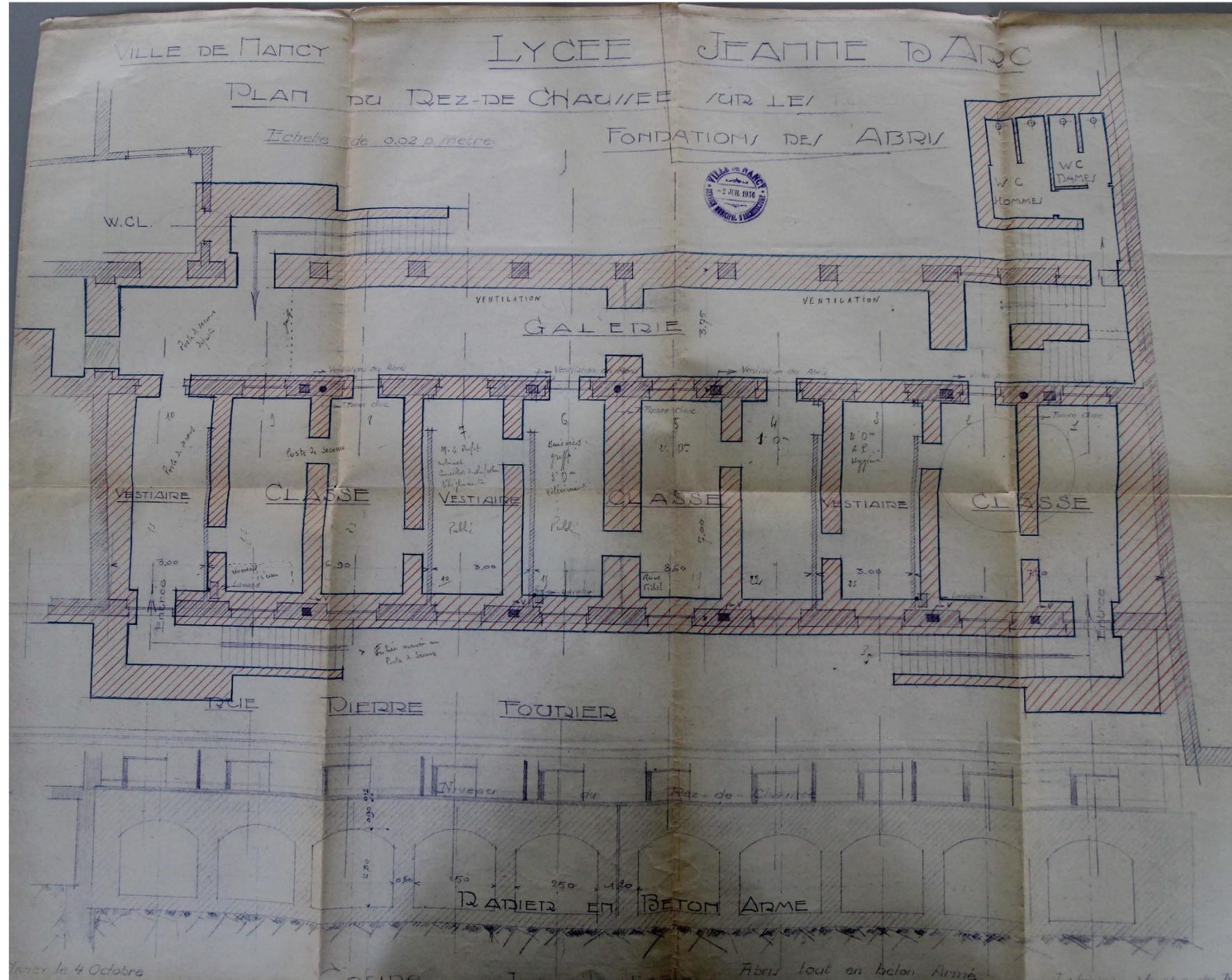
Une légende urbaine

Fonctionnement de l'abri



L'OPA de la Préfecture : **3 matelas**

L'utilisation des cellules



Un masque à gaz géant

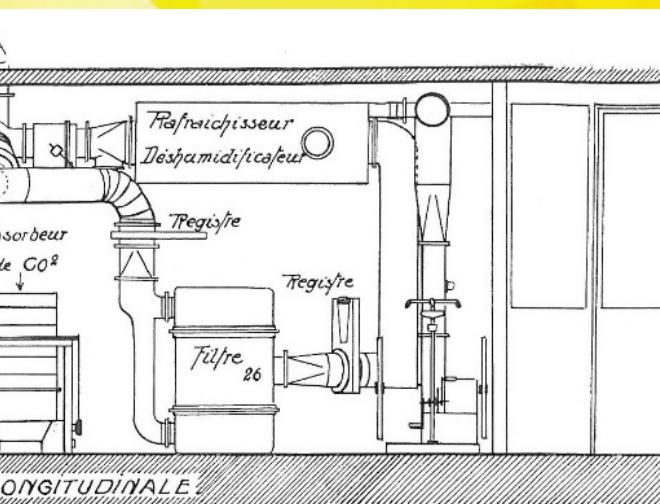
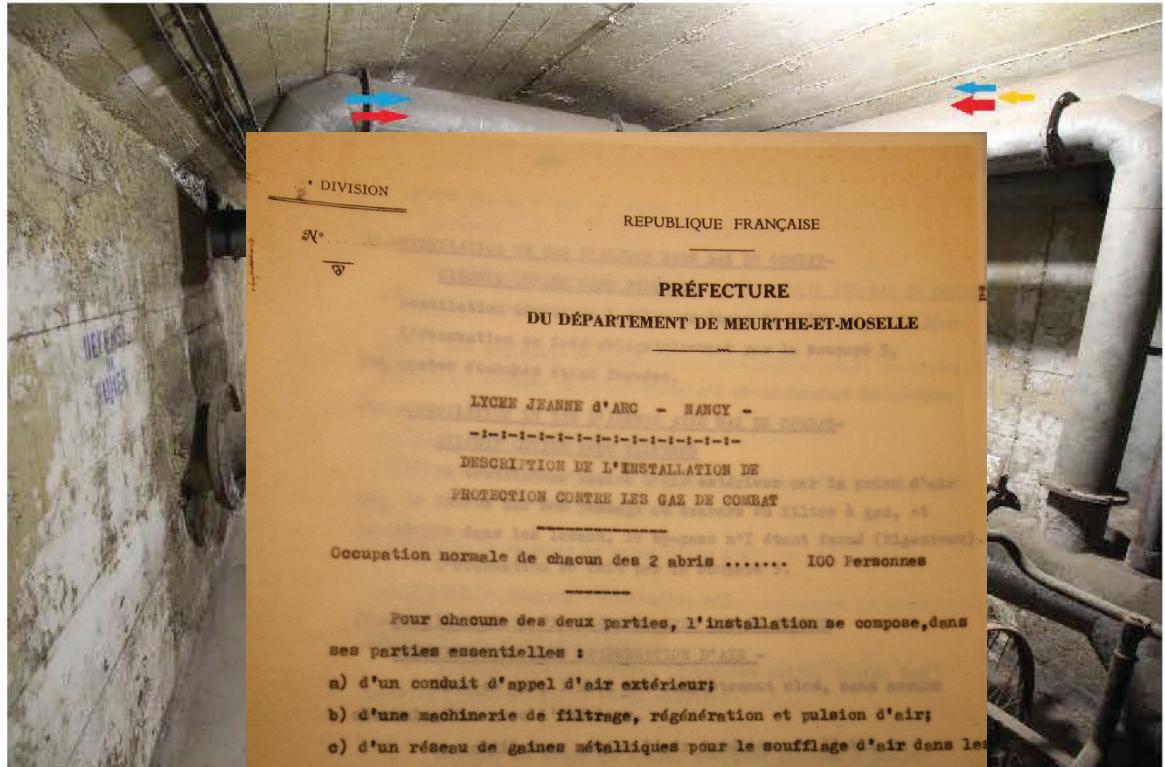


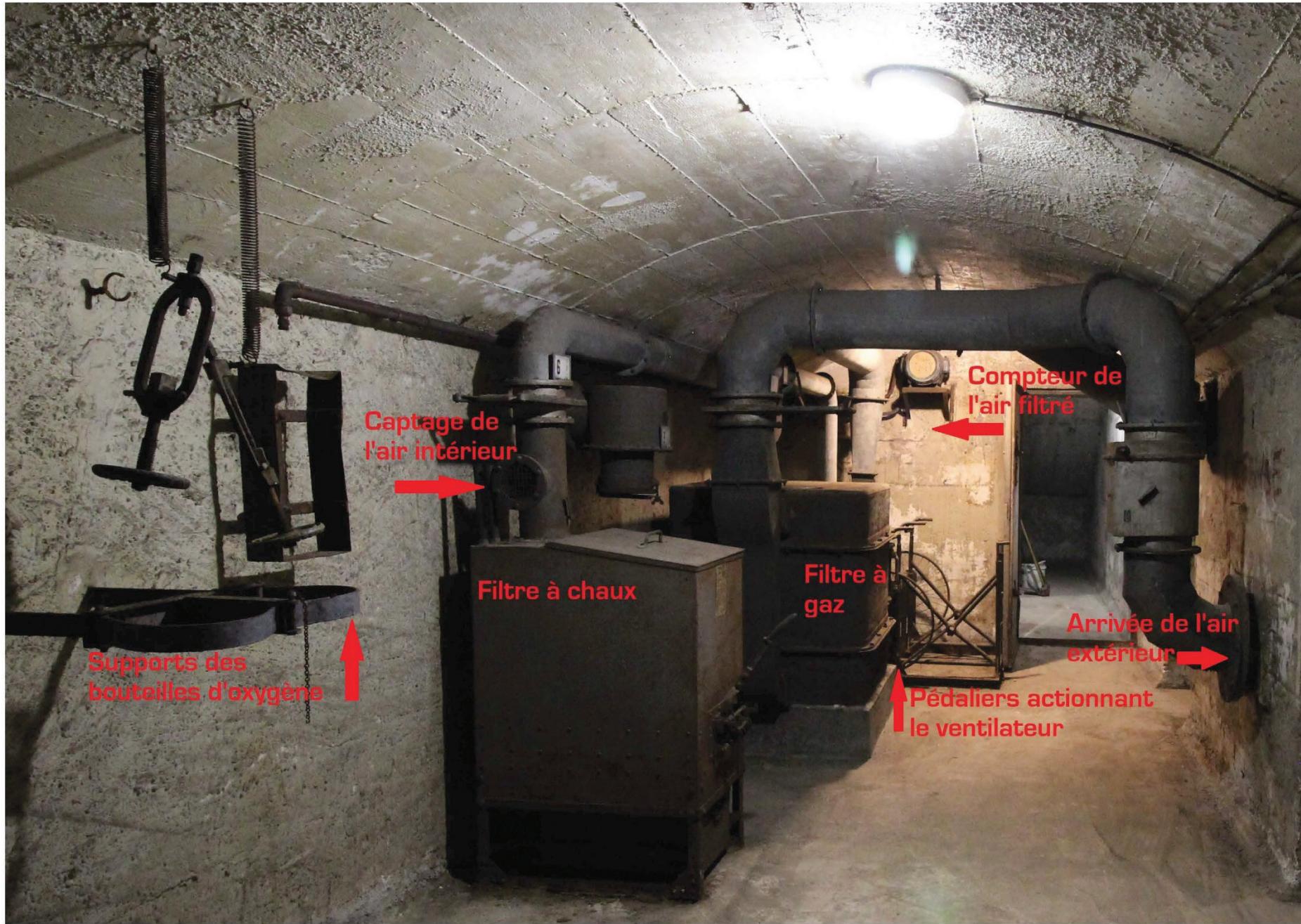
- 90 cm de béton spécial,
- Prévu pour résister à des bombes de 100 kilos ?
- 1 heure 45 d'autonomie en fonctionnement confinement total,
- Charpente métallique,
- Planchers en béton sur tout le bâtiment,
- Fausses cheminées,



Bunker ou abri ?







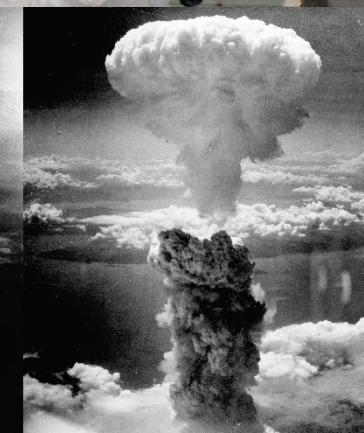
PC ROL TANGUY



- Une conception dépassée dès la construction :
 - 2 préoccupations :
 - Bombardements nombreux,
 - Gaz.
 - prévu pour résister à des bombes de 100 kilos (250, 300 voire 400 kilos à la fin de la Première Guerre Mondiale),

Les autres abris





L'héritage d'Hiroshima :

Années 50
3 jours de protection

Bombes 500 fois plus
puissantes





- Les autres abris de NANCY :

- Ancien internat de Santifontaine,
- BU de Droit,
- Sous le marronnier de la Manufacture,
- Ancien Institut de Physique.





Porte étanche en tunnel créée dans le cadre de la défense passive - 1939 - RAT





[RETOUR](#)

MERCREDI
18 SEPTEMBRE 2024

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

9

PATRIMOINE

Un troisième bunker militaire mis au jour près de la gare

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Dans le secteur de la gare, sous le foyer des agents SNCF, une petite pépite de 31 m² attendait patiemment que quelqu'un lui rende visite. Hervé Chatriot et Éric Guillaumet ont redécouvert des lieux inusités depuis trente-cinq ans.

LES FAITS

• À la demande de l'état-major de l'armée française, et en amont de la Seconde Guerre mondiale, la protection des installations du chemin de fer et du personnel est étudiée.

• **PARIS EST** à Paris, Châlons, Troyes sont concernés : des abris enterrés ou semi-enterrés en béton spécial armé sont érigés.

• À ce moment-là, il existait trois types de bunker : de « gare » comme à Lérouville, de 55 mètres carrés, de « dépôt » comme à Vitry-le-François, de 22 m². Celui de Paris Est est celui de la commission régionale et de la sous-commission (c'est-à-dire de commandement).

• Châlons est la seule à avoir les trois bunkers : gare, dépôt et de sous-commission alors que Troyes, Vitry, Reuilly, Bar-le-Duc, Hérouville en ont deux.

SOPHIE UGHETTO

Châlons ne dispose pas d'un, ou de deux bunkers mais bien de trois abris, tous de styles différents. Ce mercredi 11 septembre, Hervé Chatriot est, en dehors de son travail à la SNCF, un guide, s'est fait donner la clé du dernier de ces trois abris. Un lieu unique qui vient d'être redécouvert, trente-cinq ans après avoir été fermé pour bon. Embargo défensif immédiat pour cet abri de défense passive.

Ce mercredi 11 septembre bat tous les records de température. C'est le point culminant d'un important week-end de pluie, avec un débordé de polaire, avec des bottes kaki en plastique achetées pour l'occasion. Hervé Chatriot, employé SNCF, auteur d'un livre sur les gares, ressent lui beaucoup plus l'excitation des grands jours que l'assaut de ces derniers jours que l'été.

« Cet été, une entreprise a été commandée pour déblayer les escaliers d'accès à l'entrée principale du bunker contre cela, nous avons été prévenus », explique l'amoureux du patrimoine ferroviaire, qui permet au duo qu'il constitue avec son ami Eric Guillaumet, préventeur, de s'y risquer pour la première fois.

Hervé Chatriot connaît par cœur la gare de Reims, ses étonnantes sous-sols, ses plans détaillés et calligraphi-



Avec Eric Guillaumet, Hervé Chatriot a rouvert un bunker fermé depuis 35 ans. Sophie Ughetto

phies. Il a aussi visité le bunker sous la gare de Châlons pour la première fois en 2021. Cela lui a ouvert la voie pour retracer pour TF1 l'aventure de son standard téléphonique, décrit les dessins pour faire le mur en panneaux de bois, réexpliquer pour les médias le lien avec la gare de l'Est, dont le bunker est de type « sous commandement ».

IL Y A BIEN TROIS BUNKERS À CHÂLONS À Châlons, l'employé SNCF ne connaît donc que le bunker de l'ex tri postal (devenu Mission locale), un bunker dit de gare. Selon lui, il n'y avait pas d'accès à l'escalier de secours, mais il a été débouché. Romain-Bolland, rive gauche, un abri « dépôt », avait volé en éclat lors de la construction du parking du supermarché.

En 2022, changements de plans : il est apparu qu'un autre bunker, celui situé sous le foyer dit « Orfée » des employés SNCF, près de leur

de bazar de déversé ici au fil des années, mais ça passe. » L'abri est partout. Propre, elle ne projette pas de relents dans l'espace de 31 m². Il fait noir, il fait chaud, la température est beaucoup plus élevée qu'à l'extérieur. L'excavation continue. Un mannequin du pilier et des gravats doit être embaumé, le seul obstacle vraiment gênant dans le progrès au sein de ces murs de béton. « Ici, c'était la salle des machineries avec un filtre pour l'air. À côté, la salle des piles-accumulateurs avec un vélo pour pédaler et fourrir de l'électricité si besoin. » Des toilettes, puis plus loin, le standard téléphonique. Tout le reste a été entièrement détruit. Il ne reste rien aux murs, hormis quelques câbles électriques, rien au sol, à part du bois détrempé. Les deux hommes ont pénétré dans le bunker par l'issue de secours. Le standard téléphonique, lui, était proche de l'entrée principale : la porte très massive, anti-souffle et

étanche, a été photographiée par Eric Guillaumet. Le parcours s'est déroulé progressivement sans embûche. Pas de trou invisible à l'œil nu, pas de chute. Le lieu est praticable pour qui est prudent. Il mérite toutefois d'être délavé d'eau stagnante à l'aide d'un aspirateur. Le guide et son camarade reviennent sur leurs pas. Le retour à la surface s'effectue par le même chemin. À l'air libre, Hervé Chatriot réalise. Il vient enfin de mettre un visage sur cet abri dont il avait tracé dans sa tête tous les détails grâce aux plans glanés aux archives déclassées de la SNCF. Il lui faudra encore quelques mois pour se remettre dans le droit chemin.

■



P.C. de GARE.

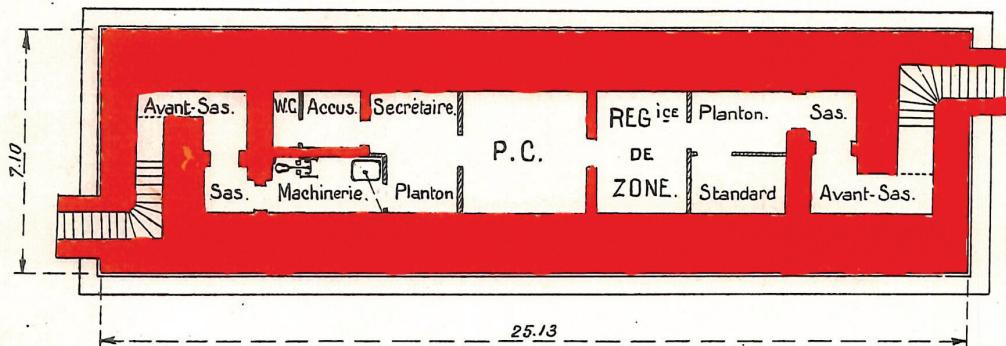
LEROUVILLE.

ECHELLE DE 0,005 m/m.

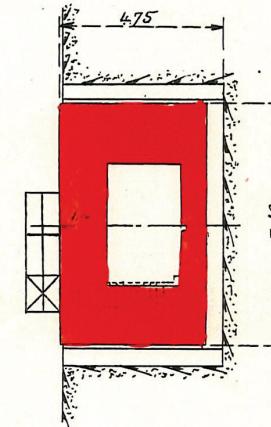
CNAH-SARDO
REPRODUCTION INTERDITE

Surface intérieure: 55 m² env.
Effectif protégé: 16.
Prix de revient: 1.000.000.

Plan.



Coupe.





BAR-LE-DUC





Les élèves pendant la guerre





DÉFENSE PASSIVE URBAINE

CONSIGNES

à observer dans les abris



IL EST INTERDIT :

- d'encombrer les entrées, couloirs,
escaliers et passages des abris ;
- de faire du bruit ou d'avoir une tenue
incorrecte ;
- de fumer ;
- d'introduire des animaux.



Toute infraction aux prescriptions ci-dessus sera relevée
par le Chef d'abri, agent de la Défense Passive, et fera l'objet
d'une contravention.

Il en sera de même en cas de non-exécution des ordres
donnés par le Chef d'abri.

Imprimerie Nancéenne
15, rue Gustave-Simon, NANCY

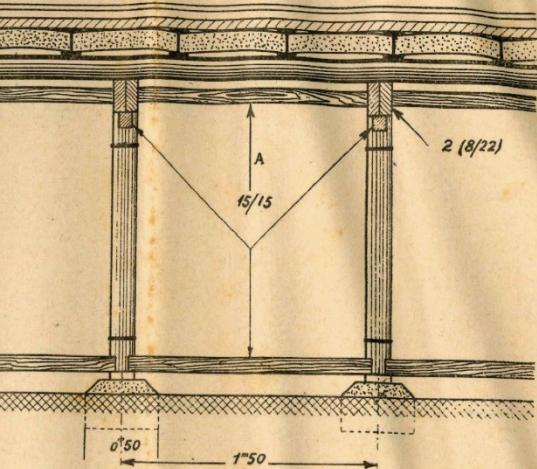
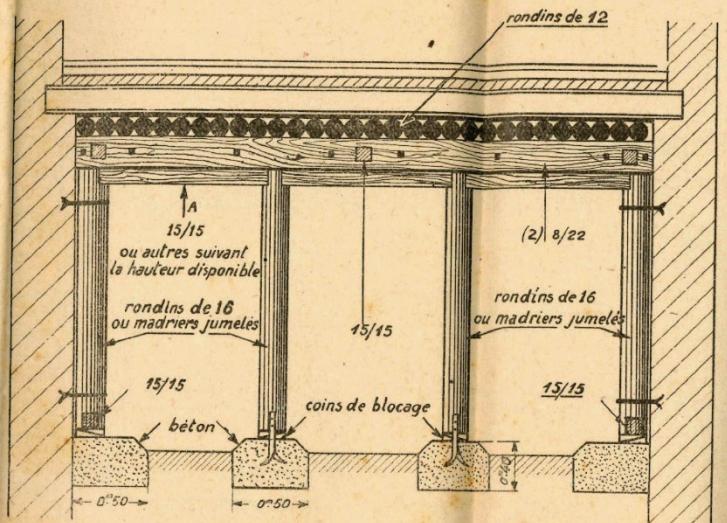
Le Maire : Dr C. SCHMITT.



Pl. I.

PROTOTYPE D'ÉTAIEMENT DE GAVE.

EMPLOI DU BOIS.



J. 32026-39.

(1)



Lundi 16 Octobre

Rendree des élèves : Effectif 297

Measures prises au point de vue défense passive.

1^e) Recommandation aux élèves de venir en salle C.

2^e) Désignation dans chaque classe des plusôt dans chaque section de classe d'un chef de la Défense Passive et d'une suppléante. Ces chefs porteront des bandes jaunes.

3^e) Rôle des chefs de DP

Illes devront à chaque coup se tenir près de la porte d'entrée. Toutes devront être que l'alerte est donnée se lever, ouvrir la porte, faire grande et se rendre aux abris d'abord rapide mais calme.

Illes connaissent les abris affectés à chaque salle et l'escalier qui y conduit.

4^e) Mécanisme de la descente aux abris

Tous élèves se lèvent rentrent leurs chaises sous les tables pour ne pas gêner les mouvements de leurs compagnes, prennent leur masque et leur masque (qui souvent doivent rester près d'elles) et suivent à pas de 2 les chefs de DP.

5^e) Rôle des Professeurs

Les Professeurs sondent les derniers des classes et suivent les élèves en s'assurant qu'ils sont toutes là et n'ont pas été blessés ni malades.

6^e) Abri

Les 4 abris sont dans les uns des autres et situés près de l'escalier. Trois de peuvent aux extrémités et au centre du long bâtiment de façade, le 4^e se trouve sous le bâti-mur de la rue Bailly.

Un abri d'ailleurs sur la Place Driant sous l'auvent du lycée.

Ces abris ont été installés l'une par l'autre.

de la Préfecture qui veut faire la preuve au lycée pendant les heures de classe, ces 3 autres par la Ville. D'après les renseignements fournis par l'architecte de la Ville et par le service de la DP, ces abris offrent assurément de sécurité que l'il est possible et sont meilleurs que ces autres abris du quartier.

Celui de la Préfecture offre même l'avantage d'avoir une mecanisme d'ascension et de descente. Les élèves iront à tour de rôle, puisque les abris sont affectés aux salles et non aux groupes d'élèves.

Répétition d'alerte

Faite à 11 h

Les chefs de DP avaient evant fait la reconnaissance des abris.

Les élèves sont descendus rapidement, mais il y a eu embouteillage à l'entrée des caves.

Mardi 17 Octobre

La répétition d'alerte s'est passée avec beaucoup plus d'ordre.

En 3 minutes toutes les élèves étaient dans les caves.

Mercredi 18 Octobre

Répétition d'alerte très satisfaisante. Installation dans les abris meilleure, l'électricité étant rentrée.

À 18 h coup de téléphone de l'² le Secrétaire demandant que en cas d'alerte les élèves soient reparties par petits groupes et conduites dans différents abris en hauteur des environs.

Je ne sais si comprendre si je citer cette recommandation pour les raisons suivantes:

1^e) les abris du lycée sont dispersés et il ya plus de distance d'entre eux dans le lycée à l'autre, que d'un abri

Mardi 3 octobre

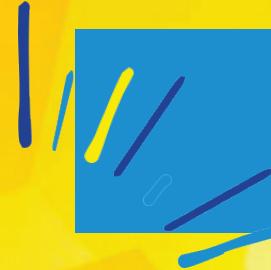
Madame la Directrice du Lycée
de Jeunes Filles est priée de ne pas trop
insister pour que les élèves viennent avec
des masques, M. le Maire ayant été mis
dans l'embarras par suite de ces demandes.
Les élèves qui ne seraient pas pourvues de
masques seraient, suivant mes décisions
ultérieures, pourvues de tampons anti-gaz.

Le Recteur,

Uller

3/10/39





Les élèves déportées et l'histoire du Lycée



1934





Elles étaient 14

Biographies rédigées par 13
élèves du Lycée Jeanne d'Arc



Elles étaient 14

Biographies rédigées par 13
élèves du Lycée Jeanne d'Arc



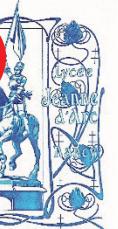
Une rapide histoire
de l'abri anti-aérien
du
Lycée International
Jeanne d'ARC

Journées
Européennes
du Patrimoine
**2024
2025**



La Région
Grand Est

<https://www.lyceejeannedarcnancy.com>
16, rue Pierre Fourier - 54000 NANCY
Tél. : 03 83 36 77 89
mail : ce.0540039@ac-nancy-metz.fr



LIJA
LYCÉE INTERNATIONAL
JEANNE D'ARC



L'abri anti-aérien du Lycée International Jeanne d'ARC – NANCY

Un patrimoine de l'histoire
de la Seconde Guerre Mondiale
à sauvegarder

Après la seconde guerre mondiale, cet abri servira de vestiaire jusqu'au milieu des années 1970. Deux cellules seront occupées par la protection civile afin de lancer les tests des cornes de brume de la ville. En 2000, ces cellules seront restituées au lycée. Tombé progressivement dans l'oubli, cet abri sera redécouvert et un projet de mise en valeur sera élaboré à partir de la rentrée de septembre 2021. Une équipe composée de Monsieur le proviseur et de deux enseignants sollicitera l'avis de plusieurs spécialistes, mènera l'enquête auprès des fonds des archives municipales, des archives départementales ainsi que du service historique de la défense pour retracer l'histoire de cet abri. Aujourd'hui, laboutissement de ce travail de longue haleine a permis de reconstituer l'historique du lieu, même si plusieurs zones d'ombre subsistent.

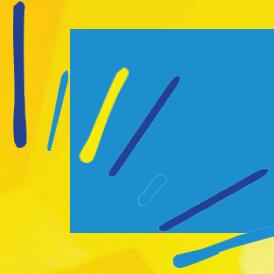


Texte : Nicolas BESTIEN, professeur,
Recherche documentaire : Nicolas BESTIEN,
professeur, Anne-Laure PRULHIERE,
professeure,
Crédits illustrations : Archives Municipales.



Questions diverses





Questions diverses





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

